GT Illettrisme - CREFOP

Mardi 21 mai 2024

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

- Rappel du contexte et des enjeux autour de la lutte contre l’illettrisme ;
- Bilan du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme (PRPLI) 2018-2021 ;
- Retour sur l'étude INSEE parue en avril 2024 (état des lieux de l'illettrisme en France en 2022) ;
- Échanges autour des actions à mener et déjà menées autour de la lutte contre l'illettrisme. Lors de ce point plusieurs présentations seront notamment effectuées : présentation des formations savoir essentiels (Région), des outils déployés par l'ANLCI et des actions et outils déployés par le CRIA du Carif-Oref.

Rappel du contexte et des enjeux autour de la lutte contre l'illettrisme ;

- Le Bureau du CREFOP, à la suite d'un bilan du précédent Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme (PRPLI), a souhaité relancer une dynamique autour des suites à donner à ce plan
- Mise en place d'un GT du CREFOP raccroché à la commission formation
- Rappel sur l'illettrisme :
    - On parle d'illettrisme pour une personne qui ne maîtrise pas la lecture, l'écriture, le calcul, le numérique, après avoir été scolarisée en français ;
    - C'est une situation encore différente de celle du Français Langue Etrangère, FLE, pour parler des personnes étrangères qui doivent apprendre notre langue ;
    - On parle d'analphabétisme pour une personne qui n'a pas appris à lire et à écrire, qui n'est jamais allée à l'école.

Étude INSEE - Méthode

- **Méthode**

L'enquête a été réalisée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023 par l'Insee et la Dares en deux parties :

- Un premier volet, « formation » visant à quantifier la participation des personnes en âge de travailler à la formation tout au long de la vie. Elle se concentre sur les études ou formations formelles suivies au cours des douze derniers mois, le parcours scolaire, les autres formations suivies, les difficultés pour suivre des formations, les apprentissages informels, la connaissance des droits en matière de formation, les langues et les origines géographiques, et l'état de santé de l'enquêté. Le second volet, « compétences », s'attache avant tout à évaluer les compétences en lecture et en écriture dans les gestes courants de la vie personnelle et professionnelle. Il permet notamment de mesurer l'illettrisme et comporte aussi un module sur l'usage d'Internet.

- Le volet « compétences » de l'enquête FLV a été proposé à près de 16 200 personnes âgées de 18 à 64 ans résidant en France. Il est composé d'exercices d'orientation, portant sur une page d'un programme de télévision, qui permet d'évaluer la capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte simple (schéma). Si les résultats à l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquêté passe un test pour affiner le diagnostic sur ses difficultés : outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, ce test évalue les capacités à produire des mots écrits (dictée d'une liste de courses). Ces tests sont similaires à ceux proposés aux évaluations en lecture de la journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les jeunes Français de 17 ans, avec des résultats comparables pour les plus jeunes

Étude INSEE – Comparaison dernière étude

- **Dernière étude réalisée en 2011, tous les indicateurs sont en baisse ce qui pourrait constituer une bonne nouvelle : la part des 18-64 ans, ayant des difficultés à l'écrit est passée de 16 à 10 %, la part de personnes avec des difficultés fortes est passée de 11 % à 8 % et celle avec des difficultés en calcul est passé de 13 % à 11 %, et le taux d'illettrisme est passé de 7% à 4%.**

- **Attention cependant, aux comparaisons par rapport à la méthode employées. En effet, l'étude de 2011 incluait les DOM, les publics de 16 et 17 ans et des questions ont également été supprimées.**

Étude INSEE – Résultats

- En 2022, en France, 10 % des personnes âgées de 18 à 64 ans éprouvent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit soit 4 millions de personnes. Parmi les adultes qui ont débuté leur scolarité en France, 4 % sont en situation d'illettrisme. Les difficultés en calcul touchent 12 % des personnes de 18 à 64 ans et ont tendance à s'ajouter à celles de l'écrit : 62 % des personnes en difficulté à l'écrit le sont également en calcul.

- Les femmes ont plus souvent que les hommes des difficultés en calcul (15 % des femmes contre 9 % des hommes) mais les écarts sont faibles pour l'écrit.

- Les difficultés à l'écrit, et dans une moindre mesure en calcul, sont plus fréquentes pour les générations plus âgées :

  - en ce qui concerne l'écrit, la part des personnes en difficulté varie de 6 % pour les 18-24 ans à 14 % pour les 55-64 ans

  - en calcul, les différences selon l'âge sont moins marquées : 10 % des 18-24 ans ont des difficultés, contre 15 % des 55-64 ans

- La maîtrise de l'écrit et du calcul est très liée au niveau de diplôme de la personne et de ses parents, ainsi qu'au fait d'avoir fait toute sa scolarité en France. Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des départements d'outre-mer ont plus souvent des difficultés face à l'écrit et en calcul.

Étude INSEE – Résultats

Figure 1 – Compétences des adultes à l'écrit en 2022

en %

Niveau de compétence à l'écrit	Lecture de mots	Production de mots écrits	Compréhension d'un texte simple	Difficultés dans au moins un des trois domaines
En difficulté (moins de 80 % de réussite)	5	9	10	**10**
Difficultés fortes (moins de 60 % de réussite)	4	7	7	**8**
Difficultés modérées (60 % à moins de 80 % de réussite)	1	2	3	**2**
Pas de difficultés (80 % de réussite ou plus)	95	91	90	**90**
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**